

## Les prochaines étapes

Au cours des prochains mois, Hydro-Québec Équipement entreprendra des inventaires environnementaux et réalisera des études techniques dans la zone d'étude afin de bien connaître le milieu traversé. Les inventaires toucheront des thèmes comme la géomorphologie, les formes de terrain, l'utilisation du territoire, les espaces agricoles, la végétation, la faune, l'archéologie et le paysage.

Par la suite, l'équipe de projet évaluera les impacts de la ligne sur l'environnement et élaborera les mesures d'atténuation appropriées.

## Le calendrier des activités

Hydro-Québec amorce les études d'avant-projet. Si celles-ci confirment l'intérêt économique ainsi que l'acceptabilité environnementale du projet et si ce dernier est accueilli favorablement par les communautés locales, elle pourrait déposer une étude d'impact sur l'environnement auprès des autorités gouvernementales concernées à l'automne 2007, en vue de l'obtention des autorisations requises.

Dans l'éventualité où l'entreprise obtiendrait ces autorisations, les travaux pourraient débuter à l'automne 2008, en vue d'une mise en service au printemps 2010.

## Calendrier des activités

<b>AVANT-PROJET</b> .....	<b>De l'automne 2006 à l'automne 2007</b>
Information générale .....	Hiver 2006-2007
Information-consultation .....	Printemps-été 2007
Information-décision .....	Automne 2007
<b>PROJET</b> .....	<b>De l'automne 2007 au printemps 2010</b>
Demande des autorisations gouvernementales .....	Automne 2007
Travaux (déboisement et construction) .....	Automne 2008-printemps 2010
Mise en service .....	Printemps 2010

## La participation du milieu d'accueil

Hydro-Québec mettra en œuvre un programme de relations avec le milieu d'accueil afin d'établir un dialogue tout au long des études. L'entreprise pourra ainsi tenir compte des préoccupations et des attentes exprimées par les intéressés, de façon à adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Ligne à 315 kV  
Chénier-Outaouais



Le présent document est recyclable. Il a été imprimé sur du papier québécois fait à 100 % de fibres post-consommation désencrées sans chlore.

**Hydro Québec**  
TransÉnergie

## Ligne à 315 kV Chénier-Outaouais



### Mise en contexte

Après avoir obtenu les autorisations requises pour la construction d'une nouvelle interconnexion d'une capacité de 1 250 MW avec l'Ontario, Hydro-Québec a entrepris des travaux pour achever la ligne à 230 kV entre les réseaux des deux provinces et pour construire le poste convertisseur de l'Outaouais. Ces nouveaux équipements, dont la mise en service est prévue pour le printemps 2009, permettront aux usagers du réseau d'effectuer des échanges d'énergie entre le Québec et l'Ontario.

L'interconnexion permettra à Hydro-Québec Production, qui en a réservé par contrat la pleine capacité sur un horizon de long terme, de vendre de l'électricité sur le marché ontarien. Elle permettra également d'améliorer la fiabilité de l'alimentation de la charge locale du Québec.

La capacité d'exportation de l'interconnexion sera toutefois limitée dans certaines conditions de réseau. Il est donc nécessaire de construire une nouvelle ligne pour renforcer le poste d'interconnexion de l'Outaouais.

### Actuellement à l'étude

Cette nouvelle ligne à 315 kV, d'environ 115 km, relierait les postes Chénier et de l'Outaouais. Elle serait construite dans une emprise existante et elle devrait être terminée au printemps 2010.

L'entreprise réalisera une étude d'impact sur l'environnement qu'elle déposera auprès des autorités gouvernementales en vue d'obtenir les autorisations nécessaires à la construction de la ligne Chénier-Outaouais.

Hydro-Québec TransÉnergie a confié à Hydro-Québec Équipement le mandat de réaliser les études d'avant-projet relatives à cette ligne.

[www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)

2006E533

**Hydro Québec**

Renseignements généraux

Décembre 2006

**La solution préconisée :  
l'utilisation d'un corridor existant**

Hydro-Québec TransÉnergie a analysé plusieurs variantes pour renforcer le poste de l'Outaouais. À la suite d'études techniques, économiques et environnementales préliminaires, elle propose de construire une nouvelle ligne à 315 kV entre le poste Chénier et le poste de l'Outaouais, dans le corridor de la ligne actuelle Chénier-Vignan. C'est la solution qui exige les investissements les moins élevés, tout en minimisant les impacts environnementaux grâce à l'utilisation d'une emprise existante, prévue pour deux lignes.

Cette ligne permettra également de sécuriser l'alimentation régionale de l'Outaouais en cas de verglas, car elle sera construite selon les critères les plus récents, supérieurs à ceux de la ligne existante. Elle comptera deux circuits à doubles conducteurs et sera supportée par des pylônes en acier.

Ce projet doit être réalisé pour le printemps 2010. Des modifications devront également être apportées au poste Chénier et au poste de l'Outaouais.

**La zone d'étude**

La zone d'étude retenue pour le projet s'étend entre le poste Chénier, à Mirabel, et le poste de l'Outaouais, à L'Ange-Gardien. Elle couvre une bande d'une largeur d'environ 2 km de part et d'autre de l'emprise existante de la ligne Chénier-Vignan.

La zone d'étude recoupe en partie le territoire de quinze municipalités situées dans les MRC de Deux-Montagnes, d'Argenteuil, de Papineau et des Collines-de-l'Outaouais, ainsi qu'une partie du territoire des villes de Mirabel et de Gatineau.

Elle est entièrement constituée de terres privées et se trouve principalement en territoire agricole protégé.

**Villes et MRC faisant partie de la zone d'étude**

MRC ou ville ayant les compétences d'une MRC	Municipalité
Ville de Mirabel	Mirabel
MRC de Deux-Montagnes	Saint-Placide
MRC d'Argenteuil	Saint-André-d'Argenteuil Brownsburg-Chatham Grenville-sur-la-Rouge
MRC de Papineau	Fassett Notre-Dame-de-Bonsecours Montebello Papineauville Saint-André-Avellin Plaisance Saint-Sixte Lochaber Lochaber-Partie-Ouest Mayo
MRC des Collines-de-l'Outaouais	L'Ange-Gardien
Ville de Gatineau	Gatineau



**Les enjeux environnementaux**

Les principaux enjeux environnementaux du projet sont les suivants :

- les terres agricoles de bon potentiel et les érabières en territoire agricole protégé ;
- les habitats fauniques d'intérêt comme les aires de confinement et les ravages du cerf de Virginie ;
- les traversées de cours d'eau, notamment les rivières du Nord, Rouge, de la Petite Nation et du Lièvre ;
- l'intégration visuelle de la nouvelle ligne.

